

RCS : ALBI
Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 00019
Numéro SIREN : 085 520 195
Nom ou dénomination : SOCIETE ALBIGEOISE DE FABRICATION ET DE REPARATION
AUTOMOBILE - SAFRA

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt 4226



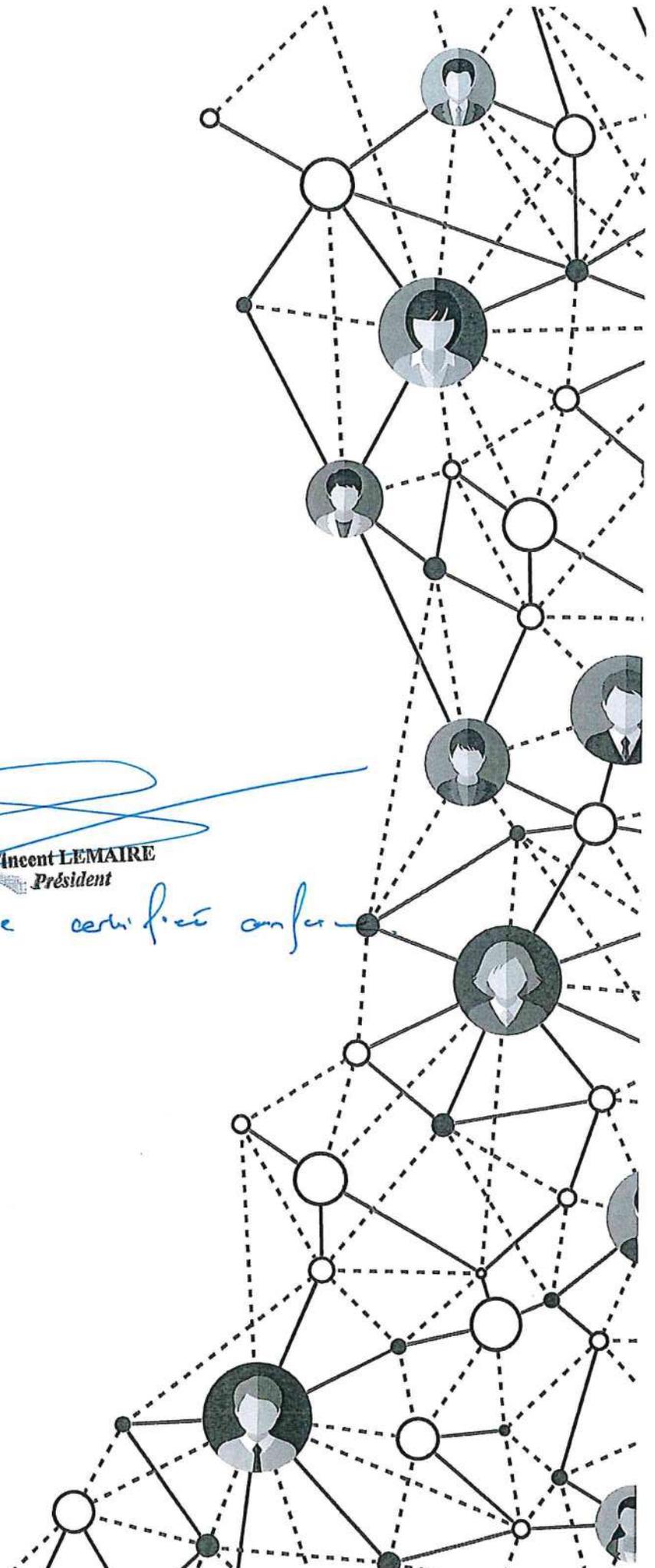
Plaquette

SAFRA


Vincent LEMAIRE
Président
Copie certifiée conforme

31/12/2020

Ce document contient 78 pages





SAFRA

Comptes annuels



SAFRA

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	20 295 070	12 136 064	8 159 006	7 458 258
		Concessions, brevets et droits similaires	772 080	594 421	177 659	118 661
		Fonds commercial (1)	2 286		2 286	2 286
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				73 132	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	21 069 437	12 730 485	8 338 951	7 652 339	
	Immobilisations corporelles	Terrains	334 815		334 815	334 815
		Constructions	3 799 838	891 858	2 907 979	3 115 998
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 211 511	3 732 217	479 293	612 603
		Autres immobilisations corporelles	2 808 740	1 443 773	1 364 966	924 210
		Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	11 154 905	6 067 850	5 087 054	4 987 628	
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	39 444		39 444	39 444	
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 937		74 937	73 963		
TOTAL	114 381		114 381	113 407		
Total de l'actif immobilisé		32 338 724	18 798 336	13 540 388	12 753 375	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	2 635 933		2 635 933	2 896 759
		En cours de production de biens	1 847 683		1 847 683	3 064 405
		En cours de production de services				
		Produits Intermédiaires et fins				
		Marchandises				
	TOTAL	4 483 617		4 483 617	5 961 164	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	1 970 346		1 970 346	5 057 959
		Autres créances	2 198 510		2 198 510	3 282 153
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	4 168 856		4 168 856	8 340 112		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	527 913		527 913	139 084		
TOTAL	527 913		527 913	139 084		
Charges constatées d'avance		412 447		412 447	85 976	
Total de l'actif circulant		9 592 835		9 592 835	14 526 337	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		41 931 559	18 798 336	23 133 223	27 279 712	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			74 937	73 963	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

SAFRA

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation	2 756 931	2 756 931
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 711 018	1 514 514
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 732 902	196 504
Situation nette avant répartition	835 046	5 567 949	
Subvention d'investissement	156 895	168 959	
Provisions réglementées	41 950	50 784	
Total	1 033 892	5 787 693	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 812 502	2 600 349
Total	2 812 502	2 600 349	
Provisions	Provisions pour risques	559 186	548 683
	Provisions pour charges		
Total	559 186	548 683	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 577 994	2 298 416
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 356 767	6 012 814
	Total	8 934 762	8 311 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	3 006 107	2 959 208
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 479 925	3 418 910
	Dettes fiscales et sociales	3 294 145	2 423 509
	Autres dettes	12 700	794 391
Instruments de trésorerie			
Total	6 786 771	6 636 811	
	Produits constatés d'avance		435 733
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 727 641	18 342 985
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	23 133 223	27 279 712
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	450 065	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 070 668	1 259 967
	à moins d'un an	10 650 865	14 123 809
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	728 112	1 334 681
	(3) dont emprunts participatifs	546 874	670 673



Compte de résultat

SAFRA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	4 035 998		4 035 998	6 260 325
	Production vendue : - Biens	2 051 651		2 051 651	240
	- Services	4 202 342		4 202 342	4 062 414
	Chiffre d'affaires net	10 289 992		10 289 992	10 322 980
	Production stockée			-1 216 721	196 456
	production immobilisée			3 465 924	3 091 223
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			14 250	-11 798
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			851 447	1 489 945
	Autres produits			211	25 313
	Total			13 405 104	15 114 119
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				361 537
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			4 928 342	6 623 930
	Autres achats et charges externes (3)			260 825	-1 547 467
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 900 952	4 184 402
	Salaires et traitements			145 964	177 276
	Charges sociales			4 111 906	4 076 830
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	1 489 849 3 026 665	1 475 973 2 550 996
	Autres charges			559 186	548 683
				14	106 248
		Total			18 423 707
	Résultat d'exploitation	A		-5 018 603	-3 444 291
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			2 033	471
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				48 400
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			859	188
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			2 893	49 059
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			167 274	111 996
	Différences négatives de change			252	2 664
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			167 526	114 661
	Résultat financier	D		-164 633	-65 602
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-5 183 236	-3 509 893



Compte de résultat

SAFRA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 470	195 563
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 063	3 789 626
	Reprises sur provisions et transferts de charge	8 834	65 907
	Total	32 368	4 051 097
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	138 951	2 601
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 000	1 044 104
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		104
	Total	238 951	1 046 809
Résultat exceptionnel		F	-206 583
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-656 917
BÉNÉFICE OU PERTE (+ E + F - G - H)		-4 732 902	196 504
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	316	25 241
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	-46 083	61 280
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	5 626	
(4) Dont	produits concernant les entités liées	285	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	60 117	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS SAFRA			
SIRET	0 8 5 5 2 0 1 9 5 0 0 0 1 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
5 Rue Nicolas Copernic			
81000 ALBI			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 2 0		
Pour les sociétés filiales, désignation SAS GROUPE SAFRA			
5 RUE COPERNIC 81000 ALBI		SIRET	4 9 5 3 9 2 1 4 4 0 0 0 1 2
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Fabrication de carrosseries et remorques	Si vous avez changé d'activité, cachez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 5383831
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée <input checked="" type="checkbox"/> SAGE			
Examen de conformité fiscale			
<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
KPMG 2 Avenue Gambetta 92066 LA DEFENSE CEDEX			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 29042021 Lieu: ALBI	
		Qualité et nom du signataire: M LEMAIRE - VINCENT	
		Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS SAFRA

du 01012020

Adresse 5 Rue Nicolas Copernic 81000 ALBI

au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M ALPIN JOEL DIRECTEUR CARROSSERIE INDUSTRIELLE				LAS PESEBOS 81150 ROUFFIAC			
2	M HOGUET JEAN-CHRISTOPHE RESPONSABLE DEV COMM				LE CAMPET-RAUST 81150 RABASTENS			
3	MME PREGET ISABELLE DIRECTRICE ACTIVITE CONSTRUCTEUR				LE COLOMBIE 81120 DENAT			
4	M BARTHELEMY VINCENT DIRECTEUR				142 CHEMIN DE RIOLS 81380 LESCURE D'ALBI			
5	MME BLONDEAU MARJORIE RESP BUREAU ETUDE				19 RUE DU GARRIC 81000 ALBI			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ①)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ①)	Valeur des avantages en nature (v. notice ①)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ①)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ①)	aux véhicules et autres biens (v. notice ①)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ①)	
1	90958			90958	1230			92188
2	68905		1779	70684	5734			76419
3	68189		2336	70525	337			70863
4	51669		608	52277				52277
5	47727			47727				47727
6								
7								
8								
9								
10								
**	327449		4725	332174	7302			339477

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		10530
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		7152
Totaux		17683

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice.....2020..... (total col. 9 + total col. 10) ⑩	357160	- de l'exercice...2020... ⑩	0
- de l'exercice précédent ⑩	361826	- de l'exercice précédent ⑩	0
Nom et qualité du signataire M LEMAIRE VINCENT		À ALBI le 29042021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAFRA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue Nicolas Copernic 81000 ALBI</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>0 8 5 5 2 0 1 9 5 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/12/2012</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ	8159006		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	177659		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	2286		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO	334815		
	Constructions	AP	AQ	2907979		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	479293		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1364966		
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	39444		
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	74937		
TOTAL (II)		BJ	BK	13540388		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2635933	
		En cours de production de biens	BN	BO	1847683	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1970346	
		Autres créances (3)	BZ	CA	2198510	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	527913		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	412447		
	TOTAL (III)	CJ	CK	9592835		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	23133223		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	74937	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS SAFRA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N 31122020		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1.000.000..)	DA			1000000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			2756931	
	Réserve légale (3)	DD			100000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			1711018	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			-4732902	
	Subventions d'investissement	DJ			156895	
	Provisions réglementées *	DK			41950	
		TOTAL (I)	DL			1033892
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN			2812502	
		TOTAL (II)	DO			2812502
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			559186	
	Provisions pour charges	DQ				
		TOTAL (III)	DR			559186
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			5577994	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			3356767	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			3006107	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			3479925	
	Dettes fiscales et sociales	DY			3294145	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA			12700	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
		TOTAL (IV)	EC		18727641	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		23133223	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			2756931
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			10650865		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			728112		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SAFRA		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4035998	FB		FC 4035998	
	Production vendue	} biens *	FD	2051651	FE		FF 2051651
			} services *	FG	4202342	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		10289992	FK		FL 10289992
	Production stockée *					FM -1216721	
	Production immobilisée *					FN 3465924	
	Subventions d'exploitation					FO 14250	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 851447	
	Autres produits (1) (11)					FQ 211	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 13405104
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 4928342		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV 260825		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 3900952		
Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 145964		
Salaires et traitements *					FY 4111906		
Charges sociales (10)					FZ 1489849		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA 3026665
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 559186		
Autres charges (12)					GE 14		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 18423707		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG -5018603	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 2033	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN 859	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP 2893		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 167274	
	Différences négatives de change					GS 252	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU 167526		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -164633	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW -5183236	



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAFRA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 11 470
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 12 063
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 8 834
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 32 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 138 951
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 100 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 238 951
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -206 583
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK -65 691,7
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 134 403,66
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 181 732,69
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN -47 329,02
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 316
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 5 626
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH -46 083
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 285
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 60 117
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9) Dont transferts de charges		AI 302 764
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6	
		obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Détail en annexe			

Édité en partie de Loop v4.2.1.7

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS SAFRA

Exercice N, clos le : 31122020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	138951
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	100000
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	238951
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	11470
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	12063
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	8834
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	32368
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	-46083
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	-46083
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	316
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	316

Désignation de l'entreprise		SAS SAFRA		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
				3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	17309924	D8	D9	2985145	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	728513	KE	KF	140019	
CORPORELLES	Terrains			KG	334815	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Corporales L9	KJ	3799838	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Corporales M1	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Corporales M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Corporales M3	KS	4097023	KT	KU	114487	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	767451	KW	KX	222216	
		Matériel de transport *		KY	923952	KZ	LA	445000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	450118	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes		IK		IL	IM			
	TOTAL III		IN	10373201	IO	LP	781704		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U		8V	8W			
	Autres titres immobilisés		IP	39444	IR	IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	73963	IU	IV	974		
	TOTAL IV		LQ	113407	LR	LS	974		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	28525046	ØH	ØJ	3907844			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
		1		2		3			
		4		5		6			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	Ø	DØ	20295070	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	94166	LV	774366	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	334815	IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	3799838	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	4211511	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	MN	989668	MO
		Matériel de transport		IV		MP	MQ	1368952	MIR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	450118	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	NH	11154905	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW		
	Autres participations		IQ		ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B	2C	39444	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	74937	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	114381	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	94166	ØK	ØL	32338724	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SAS SAFRA	31122020	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-----------	----------	--------------------------------

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	9851666	EL	2284398	EM		EN	12136064
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	534432	PF	59989	PG		PH	594421
Terrains			PI		IJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	683839	PN	208019	PO		PQ	891858
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3484419	QA	247798	QB		QC	3732217
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	215944	QE	65428	QF		QG	281372
	Matériel de transport		QH	650979	QI	108368	QJ		QK	759347
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	350389	QM	52665	QN		QO	403054
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	5385572	QV	682278	QW		QX	6067850
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	15771671	ØP	3026665	ØQ		ØR	18798336

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	
Frais établissements	TOTAL I												
Autres inunob. incorporelles	TOTAL II								8834				-8834
Terrains													
Constructions	Sur sol propre												
	Sur sol d'autrui												
	Inst. gales, agenc. et am. des const.												
Inst. techniques mat. et outillage													
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers												
	Matériel de transport												
	Mat. bureau et infom. mobilier												
	Emballages récup. et divers												
TOTAL III													
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)									8834				-8834
Total général non voté (NP + NQ + NR)								8834					-8834
Total général non voté (NP + NQ + NR)								8834					-8834

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SAFRA		31122020		Néant <input type="checkbox"/>					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	50784	TM	TN	8834	TO	41950	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	50784	TS	TT	8834	TU	41950	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	143960	4C		4D	143960
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	548683	5W	415226	5X	548683	5Y	415226
	TOTAL II	5Z	548683	TV	559186	TW	548683	TX	559186
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		6J		6K		6L		6M	
		6U		6V		6W		6X	
		6G		6H		6I		6J	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	599467	UB	559186	UC	557517	UD	601137
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	559186	UF	548683			
			UG		UH				
			UJ		UK	8834			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	74937	UV	74937	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	1970346	1970346		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (incertitude constatée) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	2289	2289		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	948884	948884	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	25592	25592	
	Groupe et associés (2)		VC	697564	697564		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	524179	524179		
	Charges constatées d'avance		VS	412447	412447		
	TOTALUX		VT	4656241	VU	4656241	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	728112	728112		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4849881	241911	4607970	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	672600	209902	346153	116544	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3479925	3479925			
Personnel et comptes rattachés		8C	371403	371403			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1294429	1294429			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	36974	36974		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1517594	1517594		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	73744	73744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	2684166	2684166			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12700	12700			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTALUX		VY	15721533	VZ	10650865	4954124	116544
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4000000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	237651	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise SAS SAFRA		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 13/11/2020				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	8435		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1021		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	1 724 5	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	576	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)			IB			
		- imposées au taux de 0 %			ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	Plus-values nettes à court terme			WN			
		Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intrants excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
				TOTAL I	WR	27279		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WS		4732902		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				WU		21290		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV			
		- imposées au taux de 0 %			WH			
		- imposées au taux de 19 %			WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %			IG			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			WZ			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5
		ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2		0		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I moins II)	XI			
				Déficit (II moins I)	XJ	5383831		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	5383831		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS SAFRA		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2678471
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	2678471
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	2678471
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	502641
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
ORGANIC C3S		9K		9L 5056
EFFORT CONSTRUCTION		9M	17245	9N 16234
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer			17245	21290
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	17245	YO 21290
			↓ ligne WT	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS

ANNEXLIB02

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

Désignation de l'entreprise : SAS SAFRA										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	196504		Dividendes		ZD	196504						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE								
					Report à nouveau	ZF								
	TOTAL I	ØF	196504			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
TOTAL II											ZH	196504		
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier		(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7	715497)	YQ	450065					
	– Engagements de crédit-bail immobilier											YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus											YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIÈRES	– Sous-traitance											YT	1601764	
	– Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8)	XXQ	441767					
	– Personnel extérieur à l'entreprise											YU	207249	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	345712	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV		
	– Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	15379)	ST	1304457					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	3900952	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											YW	22207	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS)	9Z	123757					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											YX	145964	
TVA	– Montant de la TVA collectée											YY	2920667	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	1711096	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *											ØB	4017099	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	1,18 %	
	– Numéro de centre agréé *		XP								– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	-5383831	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 9 5 3 9 2 1 4 4 0 0 0 1 2							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAFRA</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente <small>(7)</small>		Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>		Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>		Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		-			
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme		-			
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(12)</small>				(A)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(13)</small>							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <small>(14)</small>							(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

adur - partie de base (61_2)

Désignation de l'entreprise : **SAS SAFRA** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 12,8 % <input type="checkbox"/> . Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) <input type="checkbox"/> . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <input type="checkbox"/> .	
--	--

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	à 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	à 15 % Ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAFRA</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> ^A
I							SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II							RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤j			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



16

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N°2059-E

Désignation de l'entreprise: SAS SAFRA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012020	et clos le: 31122020		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	143
Dont apprentis		YF	2
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	10289992
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	10289992
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	211
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	1071835
Subventions d'exploitation reçues		OF	14250
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	31044
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1117341
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	4928342
Variation négative des stocks		OQ	1477547
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	3453558
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	27269
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		Oj	9886732
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1520601
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	1520601
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 08552019500018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAFRA

ADRESSE (voie) 5 Rue Nicolas Copernic

CODE POSTAL 81000 VILLE ALBI

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	40000
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE SAFRA
 N° SIREN (si société établie en France) 4191513191211414 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 40000
 Adresse : N° 5 Voie Rue Nicolas Copernic
 Code Postal 81000 Commune ALBI Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Entité à fournir avec l'annexe N° 17

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 08552019500018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAFRA

ADRESSE (voie) 5 Rue Nicolas Copernic

CODE POSTAL 81000 VILLE ALBI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

Publié en vertu de l'article 1417

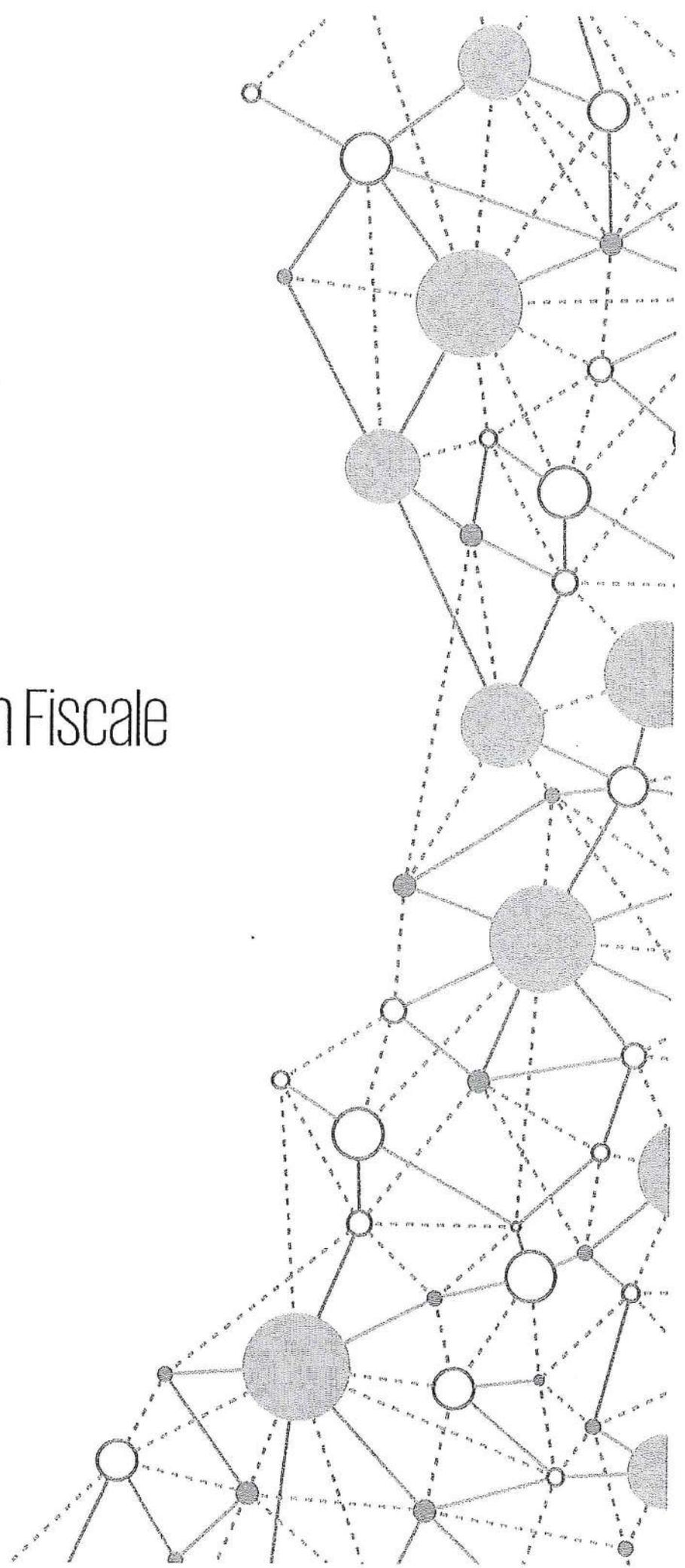
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



SAFRA

Liase Intégration Fiscale





N° 2058-A-bis

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SAFRA

N° SIRET : 018151210119151010118

Néant Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012020

clos le : 31122020

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	27279
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	27279

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

	E 4	4732902
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E 5	678207
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe	E X	
Plus-values nettes à long terme	E Y	
	E 6	
	E Z	
	E 7	
	E 8	
autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F 1

5411110

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I - II)	F 2	
	Déficit (II - I)	F 3	5383831
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*		F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	5383831

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SAFRA

Néant

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012020
clos le : 31122020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	2678471
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	2678471
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	5383831
Total des déficits restant à reporter	H9	8062302

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS SAFRA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 08552019500018

Exercice ouvert le : 01012020

clos le : 31122020

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	5383831
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	5383831
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	5383831

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F¹⁰, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 - Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
 - À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
 - Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
 - Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 - Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS SAFRA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 08552019500018

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
	FA		FB			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB			
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ			
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH			
TOTAL	FK		FL			
BÉNÉFICE (2) FK - FI. DÉFICIT FL - FK	FM		FN			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe			F6	GG	F7	F8
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le :

clos le :

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	FA			FB		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA			FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG			PH		
TOTAL	FK			FL		
BÉNÉFICE (2) FK - FL	FM			FN		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
	Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 I-6 c et 223 I-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAFRA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le : 01012020

clos le : 31122020

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	FA			FB		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA			FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG			FH		
TOTAL	FK			FL		
BÉNÉFICE (2) FK - FL	FM			FN		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société SAS SAFRA

N° SIRET 08552019500018

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		-5383831
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		-5383831

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Société Albigeoise de Fabrication et de Réparation Automobile
S.A.F.R.A.
S.A.S. au capital de 1 000 000 €
Siège social : Borne n° 5 - Rue Copernic
ZAC de Fonlabour - 81000 - ALBI
RCS ALBI : 085 520 195

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE LORS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 16 JUIN 2021

Affectation du résultat

L'associé unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général du Commissaire aux comptes,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter la perte de l'exercice, de la manière suivante :

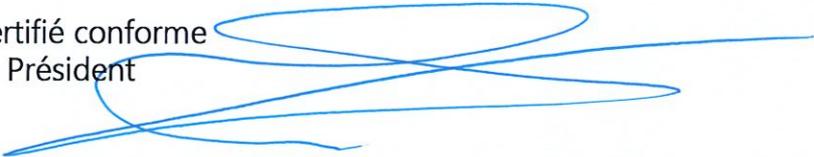
Perte de l'exercice	(4.732.902) euros
- En totalité au compte « report à nouveau »	(4.732.902) euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1.033.892 euros, et se répartiraient ainsi qu'il suit :

Capital social	1 000 000	euros
Ecart de réévaluation	2 756 931	euros
Réserve légale	100 000	euros
Autres réserves	1 711 018	euros
Subvention d'investissement	156 895	euros
Provisions réglementées	41 950	euros

Conformément à la loi, l'associé unique qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président



SAFRA

Société par actions simplifiée

Borne n°5 rue Copernic

ZAC de Fonlabour

81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SAFRA

Société par actions simplifiée

Borne n°5 rue Copernic

ZAC de Fonlabour

81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société SAFRA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAFRA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1.1 "Événements principaux" de l'annexe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 2.1.4 « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note 2.1.4 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 15 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Etienne ALIBERT

SAFRA

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement	20 295 070	12 136 064	8 159 006	7 458 258	
		Concessions, brevets et droits similaires	772 080	594 421	177 659	118 661	
		Fonds commercial (1)	2 286		2 286	2 286	
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours				73 132	
		Avances et acomptes					
		TOTAL	21 069 437	12 730 485	8 338 951	7 652 339	
		Immobilisations corporelles	Terrains	334 815		334 815	334 815
			Constructions	3 799 838	891 858	2 907 979	3 115 998
	Inst. techniques, mat. out. industriels		4 211 511	3 732 217	479 293	612 603	
	Autres immobilisations corporelles		2 808 740	1 443 773	1 364 966	924 210	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL	11 154 905	6 067 850	5 087 054	4 987 628		
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés	39 444		39 444	39 444	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	74 937		74 937	73 963		
	TOTAL	114 381		114 381	113 407		
Total de l'actif immobilisé		32 338 724	18 798 336	13 540 388	12 753 375		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	2 635 933		2 635 933	2 896 759	
		En cours de production de biens	1 847 683		1 847 683	3 064 405	
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		TOTAL	4 483 617		4 483 617	5 961 164	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	1 970 346		1 970 346	5 057 959	
Autres créances		2 198 510		2 198 510	3 282 153		
Capital souscrit et appelé, non versé							
	TOTAL	4 168 856		4 168 856	8 340 112		
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités	527 913		527 913	139 084	
	TOTAL	527 913		527 913	139 084		
	Charges constatées d'avance		412 447		412 447	85 976	
Total de l'actif circulant		9 592 835		9 592 835	14 526 337		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF		41 931 559	18 798 336	23 133 223	27 279 712		
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			74 937	73 963		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

SAFRA

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation	2 756 931	2 756 931
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 711 018	1 514 514
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 732 902	196 504	
Situation nette avant répartition	835 046	5 567 949	
Subvention d'investissement	156 895	168 959	
Provisions réglementées	41 950	50 784	
Total	1 033 892	5 787 693	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 812 502	2 600 349
Total	2 812 502	2 600 349	
Provisions	Provisions pour risques	559 186	548 683
	Provisions pour charges		
Total	559 186	548 683	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 577 994	2 298 416
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 356 767	6 012 814
	Total	8 934 762	8 311 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	3 006 107	2 959 208
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 479 925	3 418 910
	Dettes fiscales et sociales	3 294 145	2 423 509
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 700	794 391	
Instrument de trésorerie			
Total	6 786 771	6 636 811	
Produits constatés d'avance		435 733	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 727 641	18 342 985	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	23 133 223	27 279 712	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	450 065		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 070 668	1 259 967	
à moins d'un an	10 650 865	14 123 809	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	728 112	1 334 681	
(3) dont emprunts participatifs	546 874	670 673	

SAFRA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	4 035 998		4 035 998	6 260 325
	Production vendue : - Biens	2 051 651		2 051 651	240
	- Services	4 202 342		4 202 342	4 062 414
	Chiffre d'affaires net	10 289 992		10 289 992	10 322 980
	Production stockée			-1 216 721	196 456
	production immobilisée			3 465 924	3 091 223
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			14 250	-11 798
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			851 447	1 489 945
	Autres produits			211	25 313
	Total			13 405 104	15 114 119
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				361 537
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			4 928 342	6 623 930
	Variation de stocks			260 825	-1 547 467
	Autres achats et charges externes (3)			3 900 952	4 184 402
	Impôts, taxes et versements assimilés			145 964	177 276
	Salaires et traitements			4 111 906	4 076 830
	Charges sociales			1 489 849	1 475 973
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	3 026 665	2 550 996
		• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges		559 186	548 683	
Autres charges			14	106 248	
	Total			18 423 707	18 558 411
	Résultat d'exploitation	A		-5 018 603	-3 444 291
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			2 033	471
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				48 400
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			859	188
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			2 893	49 059
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			167 274	111 996
	Différences négatives de change			252	2 664
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			167 526	114 661
	Résultat financier	D		-164 633	-65 602
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-5 183 236	-3 509 893

SAFRA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 470	195 563
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 063	3 789 626
	Reprises sur provisions et transferts de charge	8 834	65 907
	Total	32 368	4 051 097
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	138 951	2 601
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 000	1 044 104
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		104
	Total	238 951	1 046 809
Résultat exceptionnel		F	3 004 288
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-702 110
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-4 732 902	196 504
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	316	25 241
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	-46 083	61 280
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	5 626	
(4) Dont	produits concernant les entités liées	285	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	60 117	

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Au cours de l'exercice est survenue l'épidémie de coronavirus (COVID-19). Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements à date du 17 mars 2020, la société SAFRA a mis en place les mesures détaillées ci-après :

- Mise en place de l'activité partielle,
- Demandes de report d'échéances d'emprunt,
- Demandes de report d'échéances sociales,
- Demande de PGE pour 4 000 000 €.

La perte au titre de l'exercice 2020 s'élève à 4 732 902€. Au 31 décembre 2020, la société dispose d'une trésorerie nette de – 200 020 €. Ce niveau de perte s'explique d'une part par la crise de la Covid-19 qui a affecté l'activité de la société et d'autre part par le niveau élevé de dépenses de R&D engagées en 2020. Le niveau de trésorerie n'est pas suffisant au regard de l'actuel plan de développement opérationnel de la société pour financer l'activité au cours des douze prochains mois et notamment les besoins liés à la poursuite des activités de R&D.

Afin de repousser au-delà des 12 prochains mois la date à laquelle la trésorerie disponible sera consommée, la société doit trouver, à court terme, des financements complémentaires. Pour ce faire, elle envisage à court terme une levée de fonds de 10M€ au 1er juillet et de 20M€ au 30 juillet par augmentation de capital avec l'entrée de nouveaux partenaires.

La direction a considéré que ces actions ont une chance raisonnable d'aboutir et sur cette base, a donc arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation. Toutefois, la réalisation des actions mentionnées ci-dessus est soumise notamment à l'intérêt des investisseurs à la date de l'opération envisagée. Il subsiste donc une incertitude significative sur la continuité d'exploitation car, si ces actions n'étaient pas concrétisées, la société ne serait pas en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de ses activités.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	17 309 925	2 985 146	-	20 295 070
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	728 513	140 020	94 166	774 367
Corporelles	Terrains	334 816	-	-	334 816
	Construction sur sol propre	3 799 839	-	-	3 799 839
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 097 024	114 487	-	4 211 511
	Installations générales, agencements, aménagements divers	767 452	222 217	-	989 669
	Matériel de transport	923 953	445 000	-	1 368 953
	Matériel de bureau et mobilier informatique	450 119	-	-	450 119
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	10 373 201	781 704	-	11 154 906
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	39 444	-	-	39 444
	Prêts et autres immobilisations financières	73 963	974	-	74 937
	TOTAL IV	113 407	974	-	114 381
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	28 525 046	3 907 844	94 166	32 338 724

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		9 851 666	2 284 398	-	12 136 064
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		534 432	59 989	-	594 421
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	683 840	208 019	-	891 859
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 484 420	247 798	-	3 732 218
Autres immobilisations	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	215 945	65 428	-	281 373
	Matériel de transport	650 979	108 368	-	759 347
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 389	52 665	-	403 054
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		5 385 573	682 278	-	6 067 851
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		15 771 671	3 026 665	-	18 798 336

2.1.3 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement et de développement	Linéaire	5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 20 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Inst. Générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.4 Frais de recherche et de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. Il doit être démontré, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction de l'entreprise.

Les frais financiers inhérents au coût de développement de l'immobilisation incorporelle sont enregistrés en charges de l'exercice.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

Les frais de développement enregistrés au 31 décembre 2020 en actif incorporel pour un montant net de 8 159 006 €, sont liés essentiellement au programme de recherche et de développement BUSINOVA.

2.1.5 Stocks

2.1.3.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stock matières premières	2 635 934		2 635 934
En cours de production	1 847 684		1 847 684
Total	4 483 618		4 483 618

Méthode de dépréciation utilisée :

Une comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur de réalisation est effectuée. En cas de différence, une dépréciation est constatée.

2.1.3.2 Stocks de matières et composants

Les stocks de matières et de composants sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé des prix facturés, charges accessoires comprises (port, frais administratif...).

2.1.3.3 Stocks fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués selon le coût d'achat des matières et composants utilisés et la main-d'œuvre affectée aux chantiers concernés, valorisée selon un taux horaire évalué chaque année.

Aucun frais financier n'est incorporé dans les coûts de revient pris en considération.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31/12/2020 à 412 447 € et se composent principalement de charges d'exploitation.

2.2.2 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	890 483
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	1 574
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	25 592
Divers	184 523
TOTAL	1 102 171

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 40 000 actions de valeur nominale de 25 € détenu à 100% par Groupe Safra. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000 000	-	-	1 000 000
Réserves, primes et écarts	4 371 445	196 504	-	4 567 950
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	196 504	-4 732 903	196 504	-4 732 903
Subventions d'investissement	168 959	-	12 064	156 896
Provisions réglementées	50 785	-	8 834	41 951
Autres	2 600 350	212 153	-	2 812 503
TOTAL	8 388 043	-4 324 246	217 402	3 846 395

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques	Situations et mouvements			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	50 785	-	8 834	41 951
Provisions pour risques	-	143 960	-	143 960
Provisions pour charges	548 683	415 227	548 683	415 227
TOTAL	599 468	559 187	557 517	601 137

La dotation de l'exercice comprend :

- 415 227 € constaté pour prendre en compte l'écart entre le prix de vente et le coût de revient de bus mis en circulation,
- 143 960 € dont litige salarié pour 43 960 € et litige client pour 100 000 € (coût de la rénovation du bus imposé par le client)

2.4.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31/12/2020 à 0 €.

2.4.3 Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés

Les indemnités de fin de carrière sont réglées par un organisme de prévoyance (IPSA) et font l'objet de cotisations annuelles.

Les engagements de la société au titre des indemnités de fin de carrière sont intégralement pris en charge par cet organisme.

Le montant des cotisations, au titre de l'exercice 2020 a été de 68 989 €.

2.4.4 Dettes financières

	Capital restant dû au 31/12/20	Estimation engagement au 31/12/2020 (1)	Montant initial financement	Montant sureté réelle inscrite (2)
Nantissement FDC	185 621	192 205	500 000	575 000

(1) Capital + intérêts restant dû (hors frais accessoires)

(2) Capital + intérêts (hors frais accessoires)

2.4.5 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-369 733
Charges sociales provisionnées	-132 909
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-9 181
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-60 117
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-648 715
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-71 998
Divers	-4 997
TOTAL	-1 297 650

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an		
DE L' ACTIF IMMOBIL	Créances rattachées à des participations		-	-		
	Prêts		-	-		
	Autres immobilisations financières		74 937	74 937	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-		
	Autres créances clients		1 970 347	1 970 347	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		2 290	2 290	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-	
		Taxe sur la valeur ajoutée		948 885	948 885	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-
		Divers		25 592	25 592	-
	Groupe et associés		697 564	697 564	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		524 180	524 180	-	
	Charges constatées d'avance		412 447	412 447	-	
	TOTAL		4 656 242	4 656 242	-	
Prêts Accordés en cours d'exercice				-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-		

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	728 113	728 113	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	4 849 882	241 912	4 607 970	-
Emprunts et dettes financières divers		672 601	209 902	346 154	116 545
Fournisseurs et comptes rattachés		3 479 926	3 479 926	-	-
Personnel et comptes rattachés		371 403	371 403	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 294 430	1 294 430	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	36 974	36 974	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 517 595	1 517 595	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 744	73 744	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		2 684 167	2 684 167	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		12 700	12 700	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		15 721 534	10 650 865	4 954 124	116 545

Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	237 651
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	4 035 998	-	4 035 998
Production vendue :	2 051 651	-	2 051 651
- Biens	4 202 343	-	4 202 343
Chiffre d'affaires net	10 289 992	-	10 289 992

2.6.2 Contrats à long terme

Plusieurs contrats de rénovation de matériels de transports (autobus, métro, tramways) sont en cours d'exécution. Les contrats seront réalisés sur plusieurs exercices et, en l'état du carnet de commandes, certains ont une échéance en 2021.

Le chiffre d'affaires lié à l'exécution de ces contrats est enregistré selon la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement pour ces matériels rénovés.

2.6.3 Frais de commercialisation BUSINOVA

Tous les frais de commercialisation concernant les BUSINOVA sont passés en charges d'exploitation.

2.6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à - 206 k€, il est principalement constitué par :

- des pénalités de marché pour 127 444 €,
- des honoraires liés à l'assistance à l'éventuelle levée de fonds pour 100 000 €.

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		- 5 183 237	- 206 583
Impôt au taux de :	-%	+ 656 917	-
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		- 4 526 320	- 206 583

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.1.2 Crédits d'impôts

	31/12/2020	31/12/2019
Crédit impôt en faveur de la recherche	692 100	692 100
Crédit impôt innovation	5 179	5 179
Régularisation de crédit d'impôts antérieurs (mécénat, apprentissage et CIR)	- 40 362	4 831

4 Autres informations diverses

4.1 Effectif moyen

L'effectif moyen salarié de l'entité au cours de l'exercice s'élève à 143.

4.2 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent à 12 500 € HT.

4.4 Subvention programme investissement Avenir

Des financements ADEME ont été accordés pour un montant de 1 985 189 € dont 20 % en subvention et 80 % en avance remboursable conditionnée. Le montant total utilisé s'est élevé à la somme de 1 875 275 €.

Le reliquat restant à percevoir a été perçu sur l'exercice pour un montant de 57 425 € au titre de la subvention et pour un montant de 229 699 € au titre de l'avance remboursable.

4.5 Engagements financiers donnés et reçus

4.5.1 Les créances cédées non échues

Montant des cessions de créances non échues au 31 décembre 2020 : 546 455 €

4.5.2 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	2020	2019
Cautions sur marchés publics	1 241 936	1 427 489

4.6 Engagements et opérations non inscrites au bilan

La société a souscrit avec un groupe d'inventeurs un accord de redevances liées à l'exploitation de brevets déposés dans le cadre du développement du programme Businova, qui s'appliquera aux ventes réalisées.

Ces redevances seront applicables à partir d'un certain niveau de ventes.

4.6.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

	INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES	AUTRES	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE	364 000,00	351 497,02	715 497,02
AMORTISSEMENTS	-	-	-
CUMUL EXERCICES ANTERIEURS	77 850,00	99 803,14	177 653,14
DOTATION DE L'EXERCICE	62 400,00	34 153,41	96 553,41
TOTAL	140 250,00	133 956,55	274 206,55
REDEVANCES PAYEES	-	-	-
CUMULS EXERCICES ANTERIEURS	78 871,93	100 045,83	178 917,76
EXERCICES	63 527,75	35 074,48	98 602,23
TOTAL	142 399,68	135 120,31	277 519,99
REDEVANCES RESTANT A PAYER	-	-	-
A 1 AN AU PLUS	73 924,92	70 979,16	144 904,08
A PLUS D'1 AN ET 5 ANS AU PLUS	155 668,00	149 492,96	305 160,96
A PLUS DE 5 ANS	-	-	-
TOTAL	229 592,92	220 472,12	450 065,04
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	63 527,75	35 074,48	98 602,23

4.6.2 Autres opérations non inscrites au bilan

Dans le cadre du Grand Emprunt, SAFRA a sollicité et obtenu une aide de l'Etat en répondant à l'appel à candidature A.M.I. « véhicules lourds du futur ».

Ce projet collaboratif a participé au financement des prochaines phases de recherche du programme Businova.

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 2D806897E4504208A67B8C4D76F2B193	État: Complétée
Objet: Veuillez signer avec DocuSign : RCA Safra - 31.12.2020 POOUR SIGNATURE.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 25	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Désactivé	Florence Judis
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	6 place de la Pyramide
	Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908
	Adresse IP: 163.116.163.120

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Florence Judis	Emplacement: DocuSign
15/06/2021 22:09:25		

Événements de signataire

Etienne Alibert

Partner

Deloitte France Audit

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: IDnow GmbH Video Ident for QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Émetteur de la signature: IDnow GmbH Video Ident for QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Identifiants de corrélations:

BCB-RKDDDS

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Signature

Sélection d'une signature : Image de signature chargée

En utilisant l'adresse IP: 88.160.32.171

Localisation du fournisseur de signature: https://auth

entication.idnow.de/docusign/requestsignature

Horodatage

Envoyée: 15/06/2021 22:20:35

Consultée: 15/06/2021 22:55:38

Signée: 15/06/2021 22:56:29

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée

Haché/crypté

15/06/2021 22:20:35

Livraison certifiée

Sécurité vérifiée

15/06/2021 22:55:38

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Signature complétée	Sécurité vérifiée	15/06/2021 22:56:29
Complétée	Sécurité vérifiée	15/06/2021 22:56:29

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------